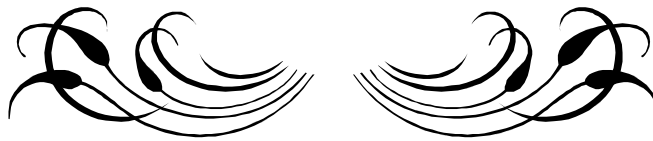


La filiation oubliée

Conférence donnée à Manchester au New-Hampshire (USA) par M. Roger Cyr, devant l'Association Généalogique et Historique Acadienne, le 4 octobre 1980.



Traduction rapide : Roger Etcheberry

La filiation oubliée

Texte d'une conférence donnée à Manchester au New Hampshire (USA) par M. Roger Cyr. Devant l'Association généalogique et historique Acadienne.

Traduction rapide : Roger Etcheberry.

A l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui – Cette première réunion de l'association généalogique et historique Acadienne – il est clair que je ne vais pas discuter de généalogie en termes généraux, je vais plutôt me concentrer sur des faits et des données liés à notre principal centre d'intérêt : la recherche de nos propres racines et de notre ascendance.

Non seulement je n'ai pas envie de parler de généalogie en termes généraux, mais je ne vais même pas tenter d'explorer la généalogie et l'histoire Acadienne dans son ensemble. Le champ est trop vaste et il y a tant de pièges le long de la route, dans lesquels, j'ai peur que vous et moi, perdions la trace de l'essentiel.

Au contraire, je vais me limiter aux spécificités d'un seul établissement créé à la suite du traité de Paris, qui fut signé en 1763. Comme précisé dans le programme d'aujourd'hui, je vais me concentrer sur les Acadiens des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Mais pourquoi Miquelon et pas, par exemple, l'établissement de la vallée de la Madawaska ou celui de la péninsule Gaspésienne ? Mon choix de ce groupe particulier d'Acadiens est dicté par plusieurs raisons, avec votre aimable accord, je ne vais en mentionner que quelques-unes. Tout d'abord, ce groupe d'Acadiens a généralement été ignoré par les historiens, qui ont peut-être mentionné leur existence dans tous leurs livres mais n'ont jamais fait l'effort de fouiller dans leur histoire fascinante ou de décrire leur incroyable comportement de groupe. C'est pourquoi je fais référence à leur cas comme la filiation oubliée. 2^o, ces Acadiens ont joué un rôle important dans l'évolution du Québec, lui donnant, entre autres quelques brillants fils comme les vedettes du hockey : Maurice et Henri Richard, le chanteur poète Gilles Vigneault, le magnat de la région du bas St.-Laurent Jules Brillant etc. 3^o je vais faire référence à des raisons personnelles, puisque ma propre famille appartient à ce groupe que je veux étudier en votre compagnie. Ma quatrième raison, est la conséquence des précédentes : parce qu'ils ont été ignorés par les historiens officiels et parce qu'ils étaient importants pour moi je me suis senti poussé à scruter leurs archives, à étudier leur comportement, à apprendre à les connaître et, ce faisant, effacer l'oubli des historiens. Ma cinquième et dernière raison est liée au nom même de votre association. Ce nom souligne que votre intention n'est pas de vous fier seulement à la généalogie, mais de faire également des recherches dans l'histoire, ainsi vous aurez une meilleure compréhension de vos racines et de votre ascendance. Parce qu'ils étaient une communauté plutôt petite, parce que, étant îliens, ils ont vécu à l'intérieur de frontières bien définies, et par conséquent à l'abri des influences extérieures, j'ai le sentiment qu'il est plus facile d'étudier les Acadiens de Miquelon que n'importe quel établissement Acadien où qu'il soit dans le monde. Alors, en arrivant à une meilleure connaissance de leurs coutumes et de leurs traditions, nous pourrons les comparer aux autres communautés Acadiennes, les utiliser comme exemple ou comme guide dans l'étude de n'importe quel autre groupe d'Acadiens, et finalement en tirer des conclusions.

Cependant, la dernière partie de cet exposé a besoin d'une mise en garde. Je ne veux pas dire que les particularités de développement d'une communauté se répètent nécessairement dans d'autres. Il n'y a pas de théorie générale pouvant s'appliquer à la généalogie et à l'histoire des Acadiens. Ce qui s'est passé dans la vallée de la Madawaska, par exemple, n'a pas de dénominateur commun avec le genre de vie développé à St-Jacques de Montcalm, au nord-est de Montréal. En fait, vous ne trouverez jamais deux communautés partageant le même passé, fondées par des gens ayant suivi le même chemin dans leurs pénibles migrations ou ayant réussi de la même façon dans leur lutte pour survivre.

Néanmoins, vous pourrez, je l'espère, profiter de ma propre expérience qui vous montrera un certain comportement et une façon de vivre qui trouveront leur inspiration dans les vieilles traditions et croyances Acadiennes. Je suis fortement convaincu que les mêmes traditions et croyances forment le fondement des commu-

nautés que vous voulez étudier. Par là même, le travail que j'ai accompli vous servira de conseils sur les sources de documentation disponibles.+

Un dernier commentaire avant d'aborder réellement le sujet. Avec votre identité Franco-Américaine, et, par conséquent vos origines doubles, à la fois au Canada et aux Etats-Unis, vous n'aurez aucune difficulté à comprendre, mesdames, messieurs, que faire des recherches dans son ascendance n'est pas une tâche facile, surtout lorsque que vous devez effectuer vos recherches sur des archives se trouvant dans deux pays différents, quand vous avez affaire avec des institutions non familières et lorsque la barrière du langage tend à devenir un handicap réel. Alors, essayez d'imaginer quelle énorme entreprise cela peut être lorsque vous approchez un groupe de gens qui a tout perdu, y compris sa propre patrie ; qui a été forcé de vivre dans deux, trois, voire quatre pays différents ; et pour lesquels les archives familiales et paroissiales furent souvent détruites dans les tourbillons d'une guerre féroce.

Inutile de dire que quelques liens manqueront dans l'histoire que je veux vous raconter que quelques trous seront présents le long de la route. Je suis déjà convaincu que vous me pardonneriez pour ces coupures et lacunes.

C'en est plus qu'assez pour une introduction, entrons maintenant dans le vif du sujet.

Un aperçu du début de l'histoire

Pour comprendre ce qui va suivre, un aperçu de l'histoire ne sera pas seulement utile, mais essentiel.

Lorsque les hostilités entre la France et l'Angleterre furent terminées au début des années 1760, la France avait perdu toutes les batailles pour la possession de ses colonies d'Amérique du Nord. Mais, lors qu'ils ont négocié les termes et clauses de cet accord, connu sous le nom de Traité de Paris, les diplomates français apparaissent comme ayant mieux réussi que leurs collègues de l'armée. Leur meilleur « coup » fut la conservation sous le drapeau français de deux petites îles situées à quelques milles de la côte Sud de Terre-Neuve.

Aujourd'hui Saint-Pierre et Miquelon n'est pas plus qu'un anachronisme dans la géographie mondiale. Mais à l'époque du traité de Paris, elles apparaissent comme essentielles à l'économie française puisqu'elles se situent juste au seuil des bancs de pêche de Terre-Neuve. A l'époque, le fait d'avoir accès à l'une des plus importantes réserves de morue faisait toute la différence entre la faim et l'abondance, entre famine et richesse.

A ce point, il est important de noter le fait que, bien que Saint-Pierre et Miquelon étaient connus des français depuis presque deux siècles, les deux îles n'ont pas possédé d'établissements permanents avant 1763. Jusque là, ils étaient utilisés comme base saisonnière pour les équipages venant de France. Du printemps à l'automne, les hommes vivaient là quelques mois par an, dormant et travaillant dans des baraques temporaires où ils salaient le poisson et le mettait en barils avant de l'expédier sur la France. Où ils utilisaient les graves pour étendre et sécher le poisson. Puis, au début de l'automne, tout le monde repartait pour la France pour se reposer et préparer le matériel pour le printemps suivant.

Conserver les îles en 1763 permettait d'y installer des établissements permanents. Celles-ci étant dorénavant la seule terre française en Amérique du Nord. L'affaire était d'importance et les diplomates français ont été suffisamment astucieux pour prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger leur acquis. Ainsi, ils ont été d'accord pour que Saint-Pierre et Miquelon ne soient jamais utilisés comme une autre forteresse – Louisbourg était encore présent dans la mémoire de chacun – Ils se sont engagés à ce que la garnison des îles n'excède jamais 35 hommes, uniquement destinés à la police.

Le point le plus chaud des négociations qui ont amené la signature de ce traité était lié au futur des anciens Acadiens, or des « français-neutres » comme on les appelaient à l'époque. Les négociateurs français ont fait plusieurs propositions à propos, disons, du droit des Canadiens et des Acadiens à retourner sur les fermes et vivre en complète liberté de religion et de langue ; les négociateurs ont inscrit dans la marge : « d'accord, sauf pour les Acadiens ».

Donc, il était inscrit entre les lignes, sinon écrit dans le traité lui-même, que les vrais Acadiens seraient, autant que possible, rejetés de Saint-Pierre et Miquelon. Les dirigeants français les avaient oubliés pendant cinquante ans et n'en ressentaient aucune honte en maintenant cette attitude lors des négociations de paix.

Dès le traité de Paris signé, un Gouverneur a été nommé pour prendre en charge la nouvelle colonie. Son nom était Gabriel Dangeac, il connaissait déjà la région, s'étant rendu en Amérique du Nord en 1760, lors de la dernière bataille de la guerre, qui était livrée à Restigouche, près du site qui accueille aujourd'hui la ville de Carleton, dans la péninsule Gaspésienne.

Immédiatement après sa nomination comme Gouverneur de St-Pierre-de-Terre-Neuve, (le nom des îles à l'époque), Dangeac commença à recruter des colons en France. Dans ce processus, les autorités françaises furent fidèles à leur parole : que toutes les recrues proviennent de populations civiles ... même si la plupart d'entre-elles avaient été membres de la garnison de Louisbourg les années précédentes. En d'autres termes, les recrues étaient habituées à la vie militaire et pouvaient y retourner si le besoin s'en faisait sentir. De ce fait, la garnison de Saint-Pierre et Miquelon pouvait augmenter ces effectifs en un clin d'œil si nécessaire. Par là même, les vétérans de Louisbourg considérèrent qu'ils bénéficiaient d'un traitement équitable, puisqu'on leur donnait la priorité dans les procédures de recrutement.

Le nouveau Gouverneur et le premier contingent de colons arrivèrent à St-Pierre-de-Terre-Neuve durant l'été de 1763. Ils étaient là depuis seulement quelques semaines quand, le 1^{er} octobre 1763, 115 Acadiens arrivèrent sur l'île de Miquelon, en provenance de Boston, Massachusetts, où ils s'étaient rassemblés à la fin de la guerre.

Dangeac, n'était pas heureux, c'est le moins que l'on puisse dire, de les recevoir dans la nouvelle colonie. Il savait que les ordres étaient de maintenir autant que possible les Acadiens en dehors des îles. Il était conscient que l'avenir de la colonie était fragile et précaire et que cette toute première erreur pouvait mettre en danger sa viabilité. Il pensait que ce serait une erreur importante que d'accepter ces Français-neutres dans les îles.

D'un autre côté, il était trop tard dans la saison pour renvoyer les Acadiens en mer. Et le Gouverneur prit le parti de les garder dans les îles, puisque en fait il n'étaient qu'un petit groupe. Il ne savait pas que d'autres contingents d'Acadiens allaient venir dans les îles comme nous le verrons tout à l'heure.

La population acadienne de Miquelon

Comme je viens de le dire, les 115 Acadiens du premier groupe arrivait de Boston. Avec votre aimable accord, je vais faire une petite digression pour expliquer ce que ces Acadiens avait fait durant ces années d'exil, entre 1755 et 1763. Ensuite je vous donnerai des détails sur quatre autres groupes d'Acadiens qui sont apparus à Miquelon en 1764, 65 et 66. Vous aurez alors, je l'espère, une vue claire de la façon dont la colonisation de Miquelon par les Acadiens a évolué.

En exécutant en 1755 les plans qu'il avait préparés pour permettre à la province de Nouvelle-Écosse de se débarrasser des Français-neutres, Lawrence les a parqué comme des animaux et entassés dans des navires qui les ont déposés tout le long de la côte Est de l'Amérique du Nord et en Europe. Ici, en Amérique du Nord, ils les ont « balancés » dans les ports des colonies anglaises qui s'étendaient de Salem au Massachusetts jusqu'à Savannah en Géorgie.

Le navire qui transportait le groupe qui nous intéresse se rendit en Géorgie. Dès leur arrivée, ils réussirent à se rendre en Caroline du Sud où ils furent rejoints par d'autres Acadiens qui avaient été débarqués là. Le Gouverneur de cette colonie n'était pas très heureux du cadeau empoisonné que lui avait fait Lawrence. Il avait peur que les Français-neutres coûtent trop cher en charité et en assistance. Par conséquent, il ne fit aucune objection lorsque les Acadiens demandèrent la permission de construire de petits bateaux (ou des canoë comme je l'ai vu plus tard dans les archives du Massachusetts) avec lesquels ils reviendraient dans leur patrie bien-aimée ou tout au moins le plus près possible. Non seulement il leur a donné la permission de le faire, mais il a même fourni un passeport à chacun d'eux.

D'après des sources historiques, c'est entre 300 et 400 Acadiens qui ont laissé la Caroline du Sud fin mars/début avril 1756, entassés dans de petits embarcations construites avec les moyens du bord durant l'hiver. Ils se sont glissés le long des côtes des Carolines, de la Virginie, du Maryland, du Delaware et du New Jersey.

L'un des groupes fut intercepté le long de la côte de l'état de New York dans un petit port où ils s'était arrêté pour renouveler sa provision d'eau et pour acheter quelques provisions. Leurs passeports leur furent enlevés, leurs bateaux saisis et il furent dirigés vers l'arrière pays où, personnellement, j'ai perdu leur trace.

Un second groupe – de 99 personnes – fut capturé le 25 juin 1756 dans le petit port de Sandwich, au Cap Cod. Il s'était arrêté là plus longtemps que de coutume, pour permettre à cinq d'entre eux de rechercher leurs femmes, desquelles ils avaient été séparés l'année précédente et qui, leur avait-on dit, vivaient dans la région. Le scénario de New York se répéta, les passeports et les bateaux furent confisqués et les voyageurs séparés en plusieurs groupes : 20 d'entre eux furent envoyés à Dartmouth, 5 à Rochester, 6 à Dighton, 5 à Raynham, 6 à Norton, 8 à Attleborough, 8 à Freetown, 12 à Taunton, 5 à Easton, 12 à Rehoboth et 7 à Swansea.

Un troisième groupe de rescapés de la Caroline du Sud fut capturé à Boston et séparé de la même manière. Souvenez-vous ! ceci se passait au cours de l'été de 1756.

Au même moment, deux séries de mesures furent édictées par le législateur du Massachusetts. La première précisait que « permettre aux Français-neutres de vivre en groupes importants mettait en danger la sécurité de la colonie », et, par conséquent, recommandait que leur dispersion se fasse dans le plus grand nombre de localités possible, où ils pourraient vivre en très petits groupes. La seconde mesure leur interdisait de traverser les limites des localités où ils avaient été envoyés. Jusqu'à maintenant, j'ai pu identifier plus de 120 municipalités où des Acadiens ont été envoyés à ce moment là.

En dépit de l'interdiction de circuler en dehors des limites des villages ou des villes où ils étaient assignés à résidence, les Acadiens ont développé d'une façon merveilleuse, des moyens de communication, leur permettant de savoir quasiment au jour le jour ce qui se passait chez les autres Acadiens éparpillés dans les plantations à travers tout le Massachusetts. Les nouvelles voyageaient d'un village à un autre, puis de là vers un autre village etc. De cette façon des informations importantes pouvaient circuler à travers toute la colonie en quelques jours. En même temps, les Acadiens vivant le long de la côte restaient en contact autant que possible avec les équipages des goélettes qui voyageaient dans la région. On demandait aux marins d'acheminer des messages à leur destination. De la même façon les Acadiens réunissaient chaque bribes d'information qui leur parvenaient, d'une façon formelle ou non, par l'intermédiaire de ces équipages.

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de m'attarder sur les détails du terrible sort que les Acadiens ont dû subir au Massachusetts. Les faits sont connus et l'histoire en a été racontée. Avec votre permission je vais sauter cette période et vous amener à la fin de la guerre et à la signature du traité de Paris qui était supposé signifier aux Acadiens la fin de leur exil.

Durant les négociations qui menèrent à la signature du traité, le roi de France a été informé des malheurs des Acadiens, particulièrement ceux qui avaient été retenus prisonniers durant huit années horribles en Angleterre. Le Roi considéra alors les Acadiens comme ses sujets loyaux (bien qu'il les ait ignorés durant cinquante ans, entre 1713 et 1763) et annonça qu'il enverrait des bateaux pour les ramener en France, si tel était leur désir.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, tout d'abord en Grande Bretagne, puis en Nouvelle Angleterre, voyageant par les systèmes de communications que j'ai déjà évoqué. Les Acadiens se ruèrent sur Boston avec joie. Oubliant soudainement les lois et règlements qui leur interdisaient de quitter leurs quartiers, ils voulaient absolument profiter de l'offre du Roi et être ramenés en France.

A Boston, 1119 d'entre eux signèrent une pétition envoyée au Roi de France. Ils comprenaient 178 familles et représentaient, je crois, tous les Acadiens vivant dans les plantations du Massachusetts.

Ils en étaient à discuter de la façon dont cette pétition pourrait être envoyée en France lorsque le pouvoir législatif eut vent de l'affaire et demanda à la voir. Le Gouverneur demanda alors comme préalable que la colonie soit remboursée des dépenses encourues au nom des Français-neutres. La facture préparée par le gouvernement de la colonie avec l'aide de personnes choisies dans les localités où les Acadiens avaient vécu, se montait à 9563 livres sterling. Et, en attendant que la rançon soit payée, on ordonna aux Acadiens de retourner dans leurs lieux de résidence.

Dégoûtés, un groupe mené, je crois, par Jacques Vigneault, se débrouilla pour louer un navire et quitter Boston. Le premier octobre 1763 ils arrivèrent – 115 d'entre eux – sur les rivages de l'île de Miquelon. C'était moins de 5 semaines après qu'on leur ait refusé la permission de quitter la colonie du Massachusetts.

J'ai passé pas mal de temps à étudier ce premier groupe de Miquelonnais. Et je suis convaincu qu'il comprenait la majeure partie des Acadiens ayant quitté la Caroline du Sud en 1756 et capturés soit à Sandwich, soit à Boston. Ce premier noyau, fut augmenté par les membres de leurs familles qu'ils avaient trouvé vivant déjà au Massachusetts depuis le début du « Grand dérangement ».

Ils partageaient sept noms de famille : Vigneault, Cyr, Hébert, Cormier, Bourgeois, Thériault et Leblanc. Les six premiers avaient des liens de parenté très étroits, suite à plusieurs mariages. Le dernier groupe, comprenant 19 personnes, formait un clan indépendant.

Bien que le Gouverneur de Saint-Pierre-de-Terre-Neuve n'ait pas été enchanté de leur arrivée, les Acadiens se virent attribuer un prêtre de paroisse moins de 2 semaines après leur arrivée. Pour nous qui les lisons aujourd'hui, leurs premières inscriptions dans les registres paroissiaux sont remplis d'émotion. Durant deux fins de semaine consécutives, le prêtre fit de nombreux baptêmes d'enfant âgés de 2, 4 et même six ans. Ils étaient nés en captivité et baptisés de façon privée par un patriarche de la communauté, même par des sages-femmes appelées pour aider les femmes. De la même façon le prêtre fut appelé à valider des mariages contractés plusieurs années auparavant, lorsque les fiancés, avec le consentement de leurs parents, avaient échangés leurs promesses devant des témoins civils.

En attendant, les Acadiens devaient se préparer pour affronter les mois de l'hiver à venir. Rappelons que la colonie n'avait pas d'établissements permanents avant 1763 et que les baraques construites pour la pêche étaient toutes situées à St-Pierre alors que les Acadiens avaient décidé de s'établir à Miquelon. Donc, les Acadiens devaient partir de rien et le temps pressait. Ils se hâtèrent de construire des huttes ou des cabanes faites de poteaux enfoncés dans le sol côte à côte les interstices étant comblés avec de la boue et de l'argile. Les toits étaient faits de foin et de paille alors que les cheminées étaient de simples trous construits avec du foin et de l'argile mélangés. Tout cela est très éloigné de notre civilisation du confort avec chauffage au gaz et l'air conditionné ! ...

Le système de communication mis au point par les Acadiens au cours de leur captivité continua de fonctionner et la nouvelle qu'un groupe d'Acadiens avait obtenu le droit d'asile à Miquelon vint rapidement aux oreilles des autres Acadiens encore en exil.

Comme résultat immédiat, c'est un second groupe de 110 Acadiens qui arrivèrent en rade de Miquelon en août 1764. Ils venaient de Chedabouctou où ils avaient été retenus comme prisonniers de guerre. Leurs patronymes incluaient les : Arsenault, Bertrand, Blanchard, Boudreau, Bourgeois, Chiasson, Comeau et Cormier. Et puis, dans l'été 1765, deux nouveaux groupes arrivèrent sur l'île de Miquelon. Le premier arriva en août en provenance de l'île Saint-Jean (maintenant Ile du Prince Édouard). Ils portaient les noms suivant : Béliveau, Blanchard, Boudreau, Chiasson, Comeau, Deveau, Doucet, Lapierre et Renaud dit Provençal. Quant au second groupe il venait de la « Pointe-de-Beauséjour » et arriva le premier octobre. D'après les sources conservées dans les Archives Françaises, ils avaient loué à la Pointe-de-Beauséjour un bateau « anglais » qui devait les emmener à Halifax. En mer, une violente tempête les poussa vers Miquelon où ils furent forcés de se réfugier à cause du mauvais temps. Inutile de préciser qui ne voulurent pas en partir à l'accalmie. Ils amenèrent les noms de famille suivants : Arsenault, Bonnevie, Brault, Boudreau, Bourg, Hébert, Chiasson, Cormier, Gaudet, Gousman, Nuirat, Onel et Poirier.

Enfin, un cinquième et dernier groupe arriva d'Halifax en mai 1766. Ses membres avaient été retenus comme prisonniers de guerre dans la capitale de la Nouvelle-Écosse, et ce, presque trois ans après que la France et l'Angleterre aient signé leur traité de paix. Leurs noms : Arsenault, Bourque, Comeau, Cyr, Damours, Dugas, Landry, Gaudet, Gaudreau, Gauthier, Guédry, Goguen, Guibault, Leblanc, Moïse, Pitre et Richard.

Un recensement effectué en 1767 à St-Pierre et à Miquelon montre que la population avait atteint le nombre de 1250 personnes, parmi lesquelles 551 étaient identifiées comme Acadiens appartenant à environ une centaine de familles.

Tous ne devaient pas rester dans l'île. Mais cela doit être expliqué par l'histoire, histoire à laquelle nous retournons maintenant pour un moment.

Harcèlement de 1763 à 1815

Si les Acadiens ont pu penser qu'ils avaient vu la fin de leurs problèmes en laissant la colonie du Massachusetts ou les autres sites d'exil, ils ont vite réalisé qu'ils s'étaient lourdement trompés. Vivre dans une colonie française n'était pas beaucoup plus facile que de vivre en exil sous la férule britannique.

Nous savons déjà que le Gouverneur Dangeac n'était pas très heureux quand le premier groupe d'Acadiens arriva à Miquelon le 1^{er} octobre 1763. Il y avait trois raisons à son attitude ; 1^o, il était au courant

que les Acadiens étaient détestés par leurs voisins anglais et craignait qu'en les acceptant dans les îles il mettrait en danger l'existence même de la colonie, qui, comme nous l'avons vu, était si vitale pour l'économie française. 2°, les îles avaient été revendiquées pour la pêche et il était clair que les Acadiens étaient plus fermiers que pêcheurs. En fait ils avaient choisi Miquelon parce que le sol leur semblait meilleur pour l'agriculture. 3°, les Acadiens étaient arrivés dans le dénuement le plus total et le Gouverneur savait qu'il serait vite à court d'argent, si celui-ci devait être utilisé pour faire la charité et l'assistance sociale.

Une première tentative de se débarrasser des Acadiens se produisit en 1764. Un voilier et son capitaine, fut loué à Paris avec l'intention de transporter les Acadiens en Guyane. Les Acadiens ont refusé de rencontrer l'envoyé du roi. De la même façon, les lettres qui leur furent envoyées ont été retournées avec une réponse polie mais négative. Finalement cette tentative fut un échec complet.

L'année suivante, comme nous l'avons vu, deux groupes d'Acadiens arrivèrent à Miquelon. Instruit de l'expérience de 1764, il aborda le problème différemment. Il loua lui-même un bateau et ordonna aux Acadiens arrivant de l'île St.-Jean de monter à bord. Ce fut un succès très modeste car seulement 35 Acadiens partirent pour la France sur la brigantine « Les Deux Amis » (quelle ironie parfois dans un nom ! ...) alors que le double parvint à se cacher et à éviter les ordres. Le pire c'est que plusieurs familles furent séparées dans cette opération.

Pour éliminer une fois pour toutes la population Acadienne non souhaitée, Dangeac adopta une stratégie en deux temps au moment du recensement de 1767 déjà cité. Tout d'abord, le premier mai 1767, il supprima les subventions accordées aux Acadiens, 2° il annonça à tous qu'ils seraient rapatriés sur la France dans les mois à venir.

Dégoûtés, environ 150 d'entre eux laissèrent Miquelon en direction de quelques établissements récemment ouverts dans l'Ancienne Acadie ou pour quelques autres endroits de ce qui est maintenant la province de Québec.

Néanmoins, 586 personnes furent exilées en France à la fin de 1767. A peu près 60% revirent l'année suivante, le gouvernement français ayant été assailli de demandes en provenance des commerçants de St-Pierre dont la survie dépendait plus ou moins de la présence des Acadiens. Les commerçants voulaient acheter le poisson des Acadiens pour le revendre en France avec des gros bénéfices. Et, en même temps, ils souhaitaient leur vendre tout ce dont ils avaient besoin dans leur vie quotidienne.

De retour à Miquelon en 1768, la population Acadienne, put bénéficier de 10 ans de paix et de relative prospérité. Mais ils n'avaient pas encore vu la fin de leurs misères.

La prochaine épreuve à laquelle ils devaient être confrontés arriva en 1778, elle était la conséquence directe de la guerre d'indépendance américaine, bien que les deux événements n'aient apparemment rien en commun. Bon, voyons voir !

Nous savons tous que la France est intervenue dans la guerre d'indépendance qui opposait les treize colonies à leur mère patrie

La France y a contribué surtout par l'intermédiaire de Lafayette et Rochambault, pour ne nommer que ces deux là. Ce fut assez pour ruiner les relations entre la France et l'Angleterre, avec comme résultat que ce dernier concocta une revanche : à la fin de 1778, Saint-Pierre et Miquelon furent capturés, leurs populations exilées en France et dispersées dans les ports de Saint-Malo, La Rochelle et Bordeaux, leurs propriétés dévaluées et leur bétail tué.

Cet exil dura 5 ans, de 1778 à 1783 ; Dans l'intervalle, ce groupe Acadien fut considérablement réduit à cause d'une épidémie foudroyante qui frappa Saint-Malo et La Rochelle. La plupart des survivants se remirent en route pour Miquelon soit à la fin de 1783 soit au début de l'année suivante.

Le prochain chapitre des persécutions endurées par les Acadiens fit irruption dans la colonie de Saint-Pierre et Miquelon elle-même et fut la conséquence de la révolution française.

Sans entrer dans les détails, deux séries de faits doivent être gardés en mémoire, car ils expliquent ce qui s'est réellement passé dans les îles jumelles. 1°, les Acadiens se sont concentrés sur l'île de Miquelon alors que la plupart des colons recrutés en France par Dangeac et ses hommes s'étaient fixés sur l'île de St-Pierre, qui offrait un meilleur abri pour les bateaux de pêche. Les deux communautés ne se sont jamais réellement mélangées, et je ne connais qu'une branche recrutée parmi d'anciens soldats de la forteresse de Louisbourg qui fut totalement intégrée par les Acadiens ; C'est la famille Briand, qui plus tard se fixa aux îles de la Madeleine avant de s'étendre dans la région du bas St-Laurent. La deuxième série de faits, nous devons nous en souvenir

concerne la raison d'être à l'arrière plan de la révolution française On trouve la justification de tout cela dans le comportement de la cour du roi de France. Mais dans l'ensemble il visait le « système » dans son ensemble, Fut-il la couronne, l'aristocratie ou l'église. ¹⁾

La révolution devait encore creuser le fossé qui séparait la population de St-Pierre de celle de Miquelon. D'un côté, les St-Pierrais trouvèrent plusieurs raisons de rejoindre les forces révolutionnaires, ou tout au moins de les soutenir. De l'autre, les Acadiens qui avaient tant souffert à cause de leur loyauté envers la couronne et à cause de leur foi dans l'église, se seraient sentis déshonorés de soutenir la révolution.

Cette double attitude finit par conduire à une rivalité, une inimitié et même à des escarmouches. La situation s'aggrava de jour en jour jusqu'à ce qu'une nuit, à l'automne de 1792 les Acadiens décidèrent qu'il serait meilleur pour leur sécurité de quitter cet enfer de violence et de chercher refuge dans un endroit plus tranquille.

Ils rassemblèrent le maximum de leurs affaires, préparèrent leurs bateaux et se sauvèrent en pleine nuit, dit-on, pour être sûrs de n'être pas vus et forcés de rester.

En le faisant, ces Acadiens ont finalement eu la chance de leur côté; ou bien alors ils possédaient un grand sens de prémonition, ce que je ne conteste pas. Le fait est que quelques mois plus tard (en mai 1783) les îles de Saint-Pierre et Miquelon furent capturées de nouveau par les Anglais ; leurs populations furent emmenées à Halifax et de là en Europe. Ils ne revinrent qu'en 1815, à la suite du second Traité de Paris, avec quelques Acadiens encore avec eux.

Cela marque la fin des persécutions ; les îles ont vécu dans la paix depuis.

Le syndrome du clan

En passant au peigne fin et en étudiant les documents et les archives concernant les Acadiens de Miquelon, Je fus confronté à un phénomène, qui, j'en ai le sentiment, est hautement significatif pour tout celui qui est à la recherche de ses propres racines et comprend les attitudes et les comportements de ses ancêtres. Je l'ai appelé « le syndrome du clan ».

Mes propres recherches m'ont convaincu que le même phénomène est apparu à chaque fois que les Acadiens se sont établis quelque part à la suite du traité de Paris. Donc, je suis convaincu que vous rencontrerez la même chose dans vos propres travaux et recherches. C'est pourquoi je voudrais maintenant analyser cela en détail et expliquer comment cela fonctionnait. En le faisant, nous allons découvrir comment il a influencé les Acadiens à la fois dans leur choix d'une destination et dans la réorganisation d'un style de vie acceptable pour une nation sans patrie.

Ce phénomène est facile à étudier à Miquelon car cette communauté était relativement petite et rassemblée dans un minuscule territoire avec des frontières claires et nettes. On peut le comparer à un microcosme de la nouvelle Acadie et peut donc être utilisé comme un exemple ou comme un modèle. Voyons voir comment la famille et le syndrome du clan s'est développé à Miquelon. Ou, en d'autres termes, voyons comment la moitié des réfugiés Acadiens arrivés à Miquelon ont décidé, au bout d'un moment de chercher fortune ailleurs alors que l'autre moitié demeura et subsista dans les îles.

Comment je vous l'ai dit précédemment, le recensement de 1767 montre qu'à ce moment là, la population des deux îles avait atteint 1250 personnes dont 551 identifiées comme Acadiens. Nous savons également que deux ans auparavant, 35 autres Acadiens ont été forcés de prendre place sur la brigantine « Les deux amis » et « relocalisés ? » en France. Cela donne un total de 586 Acadiens qui ont voyagé vers les îles dans la période de quatre ans allant de 1763 à 1767. Ils appartenaient à un peu plus de 100 familles.

Un an plus tard, après ce court exil en France, en 1767-68, nous trouvons à Miquelon moins de 300 individus comprenant à peu près soixante maisons. Ils formaient alors un ensemble compliqué de liens tissés à travers les mariages et autres liens familiaux. Ils se rassemblaient autour d'un seul couple qui les attirait tous comme un aimant, à l'exception de deux autres familles attachées à l'île. Ce couple, c'était Jacques Vigneault et Marguerite Bourg. Examinons les de plus près.

¹ Traduction incertaine de ce texte mis en italique.

Jacques Vigneault, un Acadien de la quatrième génération né à Port Royal en 1702, s'était établi à Beaubassin comme jeune adulte et là, il épousa Marguerite Arsenault. Ils eurent cinq enfants, tous des garçons.

De dix ans plus âgée que Jacques Vigneault, Marguerite Bourg avait épousé Guillaume Cyr, également un Acadien de la seconde génération ²) avec qui elle a eu 10 enfants, 5 garçons et 5 filles.

Veufs tous les deux au début des années 1740, Jacques Vigneault et Marguerite Bourg se remarièrent ensemble en 1745. L'un des résultats immédiats de ce mariage fut le mariage des deux fils aînés de Jacques Vigneault avec les deux plus jeunes filles de Marguerite Bourg (et de Guillaume Cyr).

Alors, en 1755, Lawrence et ses soldats Anglais découvrirent le vieux couple avec une partie de leurs enfants à « Baie-Verte », à quelques milles de la frontière actuelle entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Jacques Vigneault été enregistré comme commerçant. Comme tel, on peut comprendre que ses activités principales consistaient en l'achat aux Acadiens de provisions et de matériel qu'il revendaient aux bâtisseurs de la forteresse de Louisbourg et plus tard à sa garnison.

La population, relativement petite, de « La Baie-Verte » explique pourquoi la famille Vigneault-Cyr fut déportée à peu près intacte, au lieu d'être dispersée en différents endroits comme ce fut le cas pour un grand nombre de familles.

Vu son passé de commerçant, je suppose que Jacques Vigneault avait accumulé certaines richesses, dont il avait pu emmener une partie quand il fut déporté en Géorgie. Deux ensembles de faits supportent cette théorie générale. 1°, Nous devons admettre que de l'argent était nécessaire en Caroline du Sud pour acheter les matériaux de construction pour les petits bateaux qu'ils ont utilisé pour se rapprocher de leur patrie Acadienne. Ensuite, après que les bateaux aient été capturés à Sandwich et à Boston, Jacques Vigneault envoya une pétition aux autorités du Massachusetts, prétendant qu'il devrait être remboursé pour les pertes encourues. A partir de cela, j'ai conclu qu'il devait être celui qui avait payé pour eux.

De plus, des contacts et de l'argent étaient également indispensables à Boston pour affréter un bateau et s'échapper des plantations du Massachusetts seulement quelques jours après que le législateur ait décidé d'assigner de nouveau à résidence les Acadiens, jusqu'à ce qu'il soient libérés par le paiement d'une rançon réclamée à la couronne de France.

Je suis convaincu que Jacques Vigneault était le seul homme du groupe assez riche pour acquitter le montant de ces deux opérations. En outre, il est plus que probable que, comme commerçant, Jacques Vigneault était en relations d'affaires avec des commerçants de Boston et des plantations du Massachusetts. Donc, il avait déjà des contacts dans la colonie, ce qui lui facilitait grandement la vie.

Pour appuyer mon hypothèse, regardons de près la liste des passagers qui ont quitté Boston en 1763 en direction de Miquelon. Mais, tout d'abord, nous devons considérer comme acquis que : étant donné qu'un seul navire devait quitter Boston à ce moment là, les passagers aient été choisis avec soin.

Le premier groupe comprenait 46 personnes apparentées à Jacques Vigneault, 43 autres étaient apparentées à Marguerite Bourg. Seulement 19 personnes du nom de Leblanc n'étaient pas parentes avec les Vigneault-Bourg et formaient un clan à part. En d'autres termes, il semblerait que les liens familiaux aient été le seul critère utilisé dans le choix des personnes devant s'embarquer sur le bateau en partance pour Miquelon.

Dans les années qui ont suivi, toutes les arrivées successives à Miquelon, en provenance de Chedabouctou, de l'île du Prince Édouard, de la Pointe Beauséjour ou d'Halifax, comprenaient, parmi d'autres, des descendants ou des parents de Jacques Vigneault ou de Marguerite Bourg. En bref, le résultat final fut le suivant :

- a) Quand Marguerite Bourg mourut à Miquelon le 12 octobre 1770, elle laissa dans l'île le nombre impressionnant de 147 descendants, incluant maris et femmes. 15 d'entre eux étaient des enfants ou des épouses ; 59 étaient des petits enfants, incluant 17 épouses, et 59 étaient des arrière petits enfants. Quarante deux portaient le nom de Cyr quant au reste il portaient 10 noms de famille différents : Hébert, Poirier, Vigneault, Cormier, Thériault, Coste, Bourgeois, Arsenault, Bourg et Onel. Ce n'est pas tout, tous ses descendants sauf un seul étaient venus à Miquelon. Tous sont restés avec elle à l'exception de trois petites filles qui ont décidé de suivre leur famille par alliance qui tentait de reconstruire son propre clan. En outre, elle avait attiré à Miquelon une dou-

² NDT : Petit problème ici : deuxième génération (2^e ligne de la page 18) est rayé est remplacé par « quatrième » alors que dans le paragraphe suivant il n'y a pas de corrections sur « également de la deuxième génération »

zaine d'autres familles apparentées, des cousins, neveux, petits neveux, et des parents par alliance de ses propres enfants etc.

- b) Le palmarès de Jacques Vigneault n'est pas moins impressionnant. A sa mort, le 10 mai 1772, tous les Vigneault survivants, c'est-à-dire ses frères et leurs descendants avaient rejoint ses propres enfants et petits enfants et vivaient près de lui. J'insiste ici sur le fait que : aucun Vigneault n'est connu comme ayant survécu à l'exil de 1755-1763 sans s'être rendu à Miquelon et y avoir habité. Le soin que Jacques Vigneault prit à rassembler autour de lui tous les membres restants de sa famille s'étendait aux familles de quatre belles-sœurs et d'un beau-frère (parent de sa première femme Marguerite Arsenault). Tous ensemble ils comprenaient au total 23 familles et 5 individus à qui l'on a attribué le statut d'orphelin.
- c) Il ressort de tout cela que seulement 5 des 300 Acadiens se trouvant à Miquelon après le bref exil de 1767-68, n'appartenait pas au clan Vigneault-Cyr d'une façon ou d'une autre. Et que seulement un seul des cinq devait demeurer à Miquelon longtemps.
- d) Tous les autres Acadiens qui étaient venus à Miquelon, incluant les 19 Leblanc du premier voyage, ont laissé l'île à trois occasions bien spécifiques : comme nous l'avons vu, 35 ont été embarqués sur la brigantine « Les deux Amis », en 1765 et envoyés en France, puis, 150 autres partirent début 1767 lorsqu'ils furent avisés que les autorités françaises se proposaient de les ramener en France plus tard dans l'année. Ils s'établirent à Arichat, aux îles de la Madeleine, à Saint-Grégoire de Nicolet, à Richibouctou, Rustico etc. Enfin, un groupe important d'Acadiens décida de ne pas revenir de France en 1768 ; la plupart d'entre eux se dirigèrent vers la Louisiane entre 1772 et 1775.

Lors de recherches ultérieures, j'ai découvert, par exemple, qu'aux îles de la Madeleine, les Boudreau et les Chiasson formaient un clan séparé, structuré de façon identique à ce qu'ils avaient observé à Miquelon

- e) mon dernier commentaire, dérivé des précédents peut être considéré comme une conséquence ou comme une cause. 75% des Acadiens qui ont vécu à Miquelon avaient habité Beaubassin au moins à une certaine période de leur vie. En fait, ceci s'explique facilement, puisqu'ils étaient tous apparentés. Mais ce qui confirme également ma conclusion c'est qu'ils voulaient reconstruire le village – ou leur patrie – qu'ils avaient perdu dans les tourbillons de la guerre.

Je suis bien conscient, mesdames et messieurs, d'avoir beaucoup insisté sur le concept du clan, vu comme un élément majeur, sinon la clé de voûte de la reconstruction de la communauté Acadienne de Miquelon. Mais, je suis sûr que si vous vous penchez sur ce mécanisme, sous-jacent à la structure de n'importe quelle communauté de la Nouvelle Acadie, vous retrouverez ce syndrome du clan, le même élément de liens de parenté, d'origine locale et le désir de reconstruire leur ancienne patrie.

Si oui, mon travail – et sa durée – se sera révélé utile.

Roger Cyr,

Manchester, New Hampshire

4 octobre 1980

+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*+*

Saint-Pierre le 14 avril 1998

Miquelon, 8 novembre 2008.

R. ETCHEBERRY